



Etat de Vaud / DIRH

Direction générale de
la mobilité et des routesDélimitation des traversées de localité
selon panneaux d'entrée (PEL)

Roche

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
16.10.2019	SF	1:10'000	13-2

Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-Roche

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
5100	3400 +	86.80	au 3525 +	205.80	= 1'369.25
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-

Total traversée de localité en m' 1'369.25Commune d'Yvorne mais à la charge de Roche :
5100 3525 + 205.80 au 3550 + 130.00 175.70**Total à la charge de Roche en m'** 1'544.95

Remarque :

Selon courrier du 7 juillet 2017,
le tronçon de 175.70 sur la commune d'Yvorne
RC 780-B-P (axe 5100) est à la charge de
la commune de Roche

Route cantonale

- hors traversée de localité
- en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

